

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire ajournée du conseil de la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska tenue le mercredi 23 juin 2021 à compter de 8 h 30 par vidéoconférence et à huis clos conformément aux arrêtés du ministre de la Santé et des Services sociaux et aux décrets en vigueur. L'enregistrement de cette séance du conseil est publié sur le site Web de la MRC, conformément aux mêmes arrêtés.

PRÉSENCES : M. René Beauregard, maire de Saint-Joachim-de-Shefford, M. Éric Chagnon, maire du canton de Shefford, M. Pierre Fontaine, maire de Roxton Pond, M. Marcel Gaudreau, maire de Saint-Alphonse-de-Granby, M. Stéphane Giard, substitut au maire de la ville de Granby, M. Jean-Marie Lachapelle, maire de la ville de Waterloo, M. Philip Tétrault, maire du village de Warden, tous formant quorum sous la présidence de M. Paul Sarrazin, préfet et maire de Sainte-Cécile-de-Milton

Mme Johanne Gaouette, directrice générale et secrétaire-trésorière, M. Grégory Carl Godbout, greffier par intérim, et Mme Gabrielle Lauzier-Hudon, coordonnatrice aux communications, sont également présents.

2021-06-304 **RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE ET MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR**

ATTENDU que tous les membres du conseil sont présents à la présente séance ordinaire ajournée et consentent à l'ajout d'un sujet à l'ordre du jour;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Stéphane Giard, appuyé par M. le conseiller Jean-Marie Lachapelle et résolu unanimement que la séance soit rouverte à 8 h 35 et que l'ordre du jour soit modifié par le retrait des sujets numéro 5 à 7 ainsi que par l'ajout d'un sujet, à la suite du sujet numéro 4, intitulé « Modification de l'endroit où siège le conseil de la MRC de La Haute-Yamaska – 76, rue Dufferin dans la ville de Granby ».

Note : **PÉRIODE DE QUESTIONS**

La première période de questions ne peut être tenue en raison du fait que la présente séance du conseil est tenue à huis clos conformément aux arrêtés du ministre de la Santé et des Services sociaux et des décrets en vigueur. Aucune question n'a été transmise au préalable par le public ou les médias.

2021-06-305 **ACCÈS ENTREPRISE QUÉBEC – ADOPTION DU PLAN D'INTERVENTION ET D'AFFECTION DES RESSOURCES**

Soumis : Plan d'intervention et d'affectation des ressources 2021.

ATTENDU le programme d'aide financière du ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) afin de permettre la mise sur pied du réseau Accès entreprise Québec;

ATTENDU la convention d'aide financière intervenue entre le MEI et la MRC suivant la résolution numéro 2021-03-142;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 4.7 de cette convention d'aide financière, la MRC a l'obligation d'adopter et de transmettre au ministre un plan d'intervention et d'affectation des ressources correspondant à la réalité et aux défis de son milieu;

ATTENDU la recommandation du comité aviseur de la MRC;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller René Beaugard, appuyé par M. le conseiller Éric Chagnon et résolu unanimement :

- 1) D'adopter le plan d'intervention et d'affectation des ressources 2021 tel que soumis;
- 2) De transmettre ce plan au ministre de l'Économie et de l'Innovation pour approbation;
- 3) De publier sur le site Web de la MRC ce plan une fois qu'il aura été approuvé par le ministre.

2021-06-306

**PROGRAMME AIDE D'URGENCE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES –
AUTORISATION D'UN MORATOIRE SUPPLÉMENTAIRE DE TROIS MOIS DANS LE
CADRE DU PRÊT FLI-AU-012**

Soumis : Tableau des prêts et recommandation d'autorisation d'un moratoire.

ATTENDU le programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises dans le contexte de la pandémie de la COVID-19;

ATTENDU la demande de moratoire supplémentaire de trois mois sur le capital dans le cadre du prêt FLI-AU-012 dont l'octroi est recommandé par Granby Industriel en date du 23 juin 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Éric Chagnon, appuyé par M. le conseiller René Beaugard et résolu unanimement :

1. D'autoriser un moratoire de paiement en capital de trois mois, soit pour les mois de juillet, août et septembre 2021, à l'entreprise emprunteuse aux termes du contrat de prêt FLI-AU-012;
2. De prévoir que les trois versements en capital visés seront reportés à la fin du terme qui était prévu au contrat de prêt visé;
3. D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière ou la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe à signer pour et au nom de la MRC les documents nécessaires aux fins ci-dessus.

2021-06-307

**MODIFICATION DE L'ENDROIT OÙ SIÈGE LE CONSEIL DE LA MRC DE LA
HAUTE-YAMASKA – 76, RUE DUFFERIN DANS LA VILLE DE GRANBY**

ATTENDU la relocalisation des bureaux administratifs de la MRC au 76, rue Dufferin, à Granby (Québec) J2G 9L4;

ATTENDU que le conseil peut fixer un endroit pour tenir ses séances conformément à l'article 144 du *Code municipal du Québec*;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Marcel Gaudreau, appuyé par M. le conseiller Philip Tétrault et résolu unanimement de fixer à l'adresse précitée l'endroit où siège dorénavant le conseil de la MRC.

Note : **PÉRIODE DE QUESTIONS**

La deuxième période de questions ne peut être tenue en raison du fait que la présente séance du conseil est tenue à huis clos conformément aux arrêtés du ministre de la Santé et des Services sociaux et des décrets en vigueur.

2021-06-308 **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Sur une proposition de M. le conseiller Stéphane Giard, appuyée par M. le conseiller René Beauregard, il est résolu unanimement de lever la séance à 8 h 38.

(signé)

Mme Johanne Gaouette, directrice
générale et secrétaire-trésorière

(signé)

M. Paul Sarrazin, préfet